

MUKUNGUBILA CONDAMNE A MORT PAR L'ETAT CONGOLAIS

COMMUNIQUÉ DU 13 MARS 2019

Nous portons à la connaissance de la communauté nationale et internationale, que ce 12 Mars 2019, le tribunal de garnison militaire de la Gombe à Kinshasa a condamné à mort Joseph Mukungubila et ses deux proches collaborateurs, Mathieu Mukenge et Pierre Kazadi. 19 de ses disciples qui sont incarcérés depuis 5 ans à la prison de Ndolo écopent eux de 20 ans de prison. Ce jugement qui intervient au terme d'une longue procédure au cours de laquelle le ministère public n'a pas été capable de fournir la moindre preuve sérieuse de culpabilité du prophète Mukungubila et de ses partisans, va à l'encontre des recommandations de plusieurs organisations nationales et internationales, dont Human Righth Watch, Amnesty International et la FIDH qui exigeaient leur libération immédiate.

Tout le monde se souviendra notamment de la publication du rapport de la FIDH en Mai 2014. Faut-il rappeler que ces ONG dont la crédibilité n'est plus à prouver ont mené des enquêtes poussées et sérieuses qui ont toutes conclu à l'innocence de Joseph Mukungubila et de ses disciples ? !

En outre Mukungubila a obtenu gain de cause devant la justice sud-africaine qui a conclu en son innocence.

Nous dénonçons cet acharnement du gouvernement congolais à

l'encontre du prophète et des siens. Ils sont devenus des hommes à abattre juste pour avoir osé exprimer leur opinion politique dans leur pays. Il est très curieux de constater qu'au moment où monsieur Félix Tshisekedi exprime publiquement son intention d'apaiser le climat politique dans le pays, que nous assistions dans le même temps à de telles forfaitures contraires à l'édification d'un véritable état de droit !

Nous condamnons donc fermement ces sentences non fondées faisant suite à une parodie de procès qui du reste est anticonstitutionnelle car jugeant des civils devant une juridiction militaire. Nous rappelons que Joseph Mukungubila ainsi ses disciples et partisans ont été victimes de la folie meurtrière de « Joseph Kabila » le 30 Décembre 2013. Aussi, nous appelons la justice internationale à poursuivre les véritables auteurs de crimes que sont « Joseph Kabila » et ses alliés criminels. Toutes les détentions illégales, les arrestations arbitraires, les exécutions sommaires et autres crimes, commis par lui et son équipe méritent une justice véritablement indépendante. Nous exigeons ainsi l'annulation de cette condamnation et la libération immédiate de tous les disciples et partisans de Mukungubila injustement incarcérés à la prison de Ndolo à Kinshasa ainsi qu'à celle de Kassapa à Lubumbashi .

Le Bureau de Joseph Mukungubila avec AV30 asbl